

Conseil de l'École Doctorale Biologie Santé – 22 mai 2018.

Relevé de décisions

Présents :

Clément Bournonville, Céline Brand, Christophe Chauveau, Philippe Delannoy, François Delcroix, Clémence Deligne, Martine Duterque, Julie Fourneau, Dominique Legrand, Patricia Melnyk, Anne Muhr Tailleux, Bernard Sablonnière, Jean-Claude Sirard.

Excusés :

Philippe Delannoy, Frédéric Daussin

1. Evaluation HCERES.

M. Sablonnière présente les 4 grands points que défendra l'école doctorale dans la partie « projet » de son évaluation HCERES.

1.1. Renforcement de l'implication des équipes de recherche.

M. Sablonnière propose :

- Une audition des candidats à une inscription en thèse par une commission ad hoc.
- Le renforcer des formations disciplinaires, ainsi que de la communication.
- Le renforcement de la formation en recherche clinique et le renforcement des co-financements CHRU.

1.2. Renforcement de l'esprit d'appartenance à l'école doctorale Biologie Santé.

Afin de raviver l'identité collective, M. Sablonnière propose l'idée d'un site web, géré par les doctorants, pour les doctorants, en sus du site institutionnel de l'école doctorale. Il souhaite également le renforcement de l'évaluation des formations par les doctorants et une analyse en profondeur des résultats de celle-ci. Pour finir, il rappelle le souhait de l'école doctorale de voir s'organiser une cérémonie de remise des diplômes.

1.3. Dynamiser l'excellence.

M. Sablonnière présente rapidement le programme MD-PhD et explique que cette initiative permet de financer, pour l'année 2018-2019, une année (renouvelable une fois) de recherche à quatre praticiens hospitaliers. M. Sablonnière espère la pérennisation de ce programme dans les années à venir.

M. Sablonnière précise également être favorable au projet de Graduate School et au renforcement de l'anglais au sein des formations à destination des doctorants.

1.4. L'attractivité à l'international.

M. Sablonnière affirme être favorable à l'augmentation des contrats doctoraux fléchés pour les doctorants étrangers et entrevoit un possible soutien de l'I-site en ce domaine.

M. Sablonnière rappelle ensuite l'importance de dynamiser l'accueil des doctorants, dès le master, et notamment des doctorants étrangers.

1.5. Le renouvellement des mandats des directeurs.

M. Sablonnière explique être prêt à renouveler son mandat de Directeur de l'École Doctorale pour le nouveau quinquennal 2019-2024. Il précise que M. Delannoy souhaite faire de même. M. Sablonnière souhaite sensibiliser, dès à présent, les membres du Conseil à la recherche d'un nouveau Directeur pour préparer le passage de relais dès 2023.

Ces propositions sont approuvées par les membres du Conseil.

2. Approbation du règlement intérieur de l'EDBSL.

M. Sablonnière présente les modifications imposées à cette nouvelle version du règlement intérieur.

- *Augmentation de la représentativité des doctorants au Conseil.*
- *Présentation de la charte du doctorat.*
- *Principe de quorum pour les membres du jury du concours d'attribution des contrats doctoraux.*

Les modifications sont approuvées à l'unanimité.

M. Legrand signale qu'il faudrait également corriger le dossier HCERES afin de ne pas faire sous-entendre que le directeur de thèse est membre du Comité de Suivi Individuel car ce n'est pas le cas. Il peut être présent lors de la réunion de suivi mais il n'intervient pas en qualité de membre du comité.